



# Toulennne

## Informations

 [facebook.com/mairie.toulennne/](https://facebook.com/mairie.toulennne/)  [www.mairie-toulennne.fr](http://www.mairie-toulennne.fr)

N° 252 - Mai 2025

## Edito

### Présentation du budget communal 2025

Traditionnellement, le mois d'avril est un mois important dans la vie du Conseil Municipal, puisque c'est le moment où le budget de la commune, acte majeur de l'année, est voté. Il a été élaboré durant plusieurs semaines par la commission des finances du Conseil Municipal.

Ce budget 2025 est soumis à de multiples contraintes de réductions budgétaires. Comme toutes les communes de France, Toulennne doit supporter l'effet ciseau engendré, d'une part, par la hausse de charges imposée et d'autre part, par la baisse des recettes et des dotations de l'état. Des choix douloureux ont dû être faits, mais nous avons su préserver l'essentiel.

Il a été voté à l'unanimité en séance du Conseil Municipal du 11 avril 2025.

**En section de fonctionnement**, le montant des dépenses est de **2 465 400 €**, celui des recettes de **2 904 064.56 €**. La différence entre les dépenses et les recettes permet de dégager un autofinancement brut de **438 664.56 €**, qui financera une partie des dépenses d'investissement.

**En section d'investissement**, le montant du budget est de **2 063 200 €** dont **1 047 475 €** de reste à réaliser 2024. Celui-ci est financé par l'affectation du résultat 2024. Les dépenses d'investissement 2025 s'élèvent donc à **1 015 725 €**.

Il est financé par :

- l'autofinancement : **438 664.56 €**,
- le reversement de la TVA : **80 000 €**,
- La taxe d'aménagement **32 000 €**,
- des subventions : **42 250 €**,
- Un emprunt de **422 810.44 €**.

#### Principaux investissements 2025 :

Cette année, l'effort principal a été porté sur la création d'une salle périscolaire à l'école Georges Brassens pour un montant de **450 000 €**. Cette salle périscolaire constitue la

première partie du programme pluriannuel d'agrandissement de l'école .

Suivent :

- La mise en place de la vidéo-protection à des emplacements stratégiques de la commune,
- La 2<sup>ème</sup> tranche de la rénovation de la rue des Pins Francs,
- Le remplacement d'un véhicule et l'achat de petits matériels pour les services techniques,
- La dotation aux provisions pour l'achat de la maison au 1 rue de l'Église et du bâtiment «Messines»,
- La rénovation du futur local commercial coté RN 1113 du bâtiment «Messines»,
- La voirie, divers équipements sportifs et culturels etc. (voir tableau en annexe)

Le Conseil Municipal a voté une augmentation de la taxe du foncier bâti, non bâti et de la taxe d'habitation pour les logements vacants de 1 %, ce qui reste en dessous de l'inflation sur un an.

Le vote du budget étant un acte politique majeur, celui-ci permettra de poursuivre notre programme d'investissement, de rénover nos rues, de soutenir notre école, notre restaurant scolaire et les activités périscolaires, les activités sportives, d'aider les plus démunis, et d'aider le secteur associatif dont l'action est si nécessaire à la bonne harmonie du Vivre Ensemble à Toulennne.

Ainsi, nous maintiendrons une action sociale forte et des services de proximité de qualité, nous continuerons à moderniser et entretenir notre commune et mettre en valeur notre patrimoine.

**Le Délégué aux finances, Bernard Lamarque**  
**Le Maire, Christian DAIRE**

**NB** : les chiffres des dépenses et recettes des sections de fonctionnement et investissement sont présentés dans les tableaux en page intérieure du bulletin.

## Commémoration 8 MAI 1945

La cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 organisée par le Comité du Souvenir se déroulera à 10h30 au Monument aux Morts.

La cérémonie sera suivie par un moment de convivialité à la Mairie.





## Inscriptions scolaires

### Inscriptions Rentrée Scolaire 2025 - 2026

Vous pouvez dès à présent procéder à l'inscription scolaire pour la rentrée de septembre 2025.

Les inscriptions à l'école concernent les enfants nés au plus tard le 31 décembre 2022.

#### L'inscription s'effectue exclusivement auprès de la Mairie.

Les pièces à fournir obligatoirement sont le livret de famille, un justificatif de domicile, une attestation de la CAF faisant état du quotient familial (à défaut le dernier avis d'imposition), et le carnet de santé de l'enfant. Une attestation d'inscription sera alors délivrée et transmise à la Directrice de l'école.

Si votre enfant est déjà scolarisé à l'école Georges Brassens, inutile de la renouveler, le transfert de classe se fera automatiquement.

Pour les enfants déjà scolarisés dans une autre école, la procédure et les pièces à fournir sont les mêmes. Un certificat de radiation de l'ancienne école devra également être produit.

**Afin d'organiser au mieux cette rentrée, il est souhaitable que les inscriptions soient faites le plus tôt possible.**

## Jardins communaux

4 parcelles des jardins communaux (bois de Jean Blanc) sont disponibles à la location. 50 € / an. **Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie 05 56 63 48 39.**



## Le Parcours de citoyenneté : Le recensement obligatoire 2<sup>ème</sup> période 2025

Tous les jeunes Français, garçons et filles, nés en **AVRIL-MAI-JUIN 2009** doivent se faire recenser à compter du **1<sup>er</sup> jour anniversaire de leurs 16 ans** à la mairie de leur domicile. Une attestation de recensement leur sera alors remise. Se munir d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.



## Permanences

**Urbanisme** : Le mercredi après-midi sur rendez-vous - Mairie

**CCAS** : Le lundi de 14h à 17h sur rendez-vous - Mairie

**ADIL33** : Information sur le logement. 05 57 10 59 43 afin de convenir d'un rendez-vous avec un conseiller en télétravail, soit en envoyant un courrier électronique sur la messagerie : [contact@adil33.com](mailto:contact@adil33.com). Informations sur [www.adil33.org](http://www.adil33.org). **FIN DES PERMANENCES À TOULENNE. Vous pouvez prendre rendez-vous à Bazas, Cadillac ou Podensac.**

**CAUE** : Conseil en architecture et environnement «Construire, agrandir, restaurer, aménager». Sur rendez-vous, au 05 40 34 50 01 - 26 rue Maubec à Langon, Service des ADS de la CdC Sud Gironde.

**Ma commune, Ma Santé** : Uniquement sur rendez-vous au 05 64 10 00 48 avec M. Franck JORIGNE.



## État Civil

Vous désirez faire paraître dans votre bulletin municipal un avis de naissance, de mariage ou de décès. Veuillez contacter la mairie au 05 56 63 48 39 ou envoyer un courriel à [accueil@mairie-toulonne.fr](mailto:accueil@mairie-toulonne.fr)

## Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h.

Jeudi : Fermé au public. - Samedi : Fermé.

Si vous avez besoin de joindre pendant le week-end un élu suite à un problème sur la commune, veuillez contacter le numéro suivant : 05 56 63 48 39. Votre appel sera transféré directement sur le portable de l'élu de permanence. Nous vous remercions d'utiliser celui-ci à bon escient. En cas d'indisponibilité momentanée de ce dernier, vous êtes invité(e) à laisser votre numéro de téléphone pour être rappelé(e). Merci de votre compréhension.

## Vos Services

**Sous-Préfecture** : Du Lundi au Vendredi : de 9h à 12h30.

Uniquement sur rendez-vous : Lundi, Mercredi et Jeudi : 14h à 16h.

**Sictom : Horaires du centre de recyclage de Langon** : Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h et le samedi : 9h-17h.

**Ramassage des Ordures Ménagères** : **Mardi matin, tous les 15 jours, suivant son secteur.**

**Ramassage des Déchets Verts** : **Mardi matin, tous les 15 jours, suivant son secteur.**

**Ramassage des emballages, papiers** : **Vendredi matin, tous les 15 jours, suivant son secteur.**

**La Poste** : Lundi au vendredi : de 14h à 16h30

**Samedi : Fermé.**

Bulletin d'information de TOULENNE.

Directeur de la Publication : Christian DAIRE, Maire. Mise en page,

Imprimerie : Sauternes Impression.

Photos : Mairie.

Site : [www.mairie-toulonne.fr](http://www.mairie-toulonne.fr)



## Achat groupé panneaux solaires

Le Pôle Territorial Sud Gironde organise 3 réunions d'informations à destination des particuliers au mois de mai sur le montage d'un Groupement d'Achat Citoyen pour des panneaux solaires en toiture.

Inscription à la réunion d'information : <https://framaforms.org/groupement-dachat-citoyen-de-panneaux-solaires-en-toiture-1744618576>

Propriétaires, vous avez un projet de **panneaux solaires en toiture** ?

Rejoignez un **Groupement d'achat citoyen**

RÉUNIONS D'INFORMATIONS (SALLE DES FÊTES) :

**6 MAI** 18h30  
**13 MAI** 18h30  
**20 MAI** 18h30

**SAVIGNAC VILLANDRAUT ST LAURENT DU BOIS**

Rejoindre un Groupement d'Achat Citoyen c'est bénéficier de l'accompagnement neutre de Solévent, **Tiers de Confiance** proposé par le Pôle Territorial Sud Gironde pour :

1. Tarif d'achat groupé négocié
2. Accompagnement technique et administratif
3. Suivi du projet jusqu'à sa mise en service
4. Garantie qualité et exigences environnementales

Réunions organisées dans le cadre du **Plan Climat Sud Gironde** Inscription conseillée en partenariat avec l'association girondine **Les Amis de Solévent** [pcaetpolsudgironde.fr](http://pcaetpolsudgironde.fr)

## Don de Sang

mon sang pour les autres **DON DE SANG** SUR RDV : [doodsang.efs.sante.fr](http://doodsang.efs.sante.fr)

**LANGON** ESPACE CLAUDE NOUGARO

**Jeu**di 22 mai | 9h30 - 13h30 & 15h - 19h

## Élections MSA

**Vos délégués MSA, des relais engagés pour la solidarité rurale**

Tous les cinq ans, les adhérents de la MSA sont appelés à élire leurs délégués. **Cette année, les élections ont lieu du 5 au 16 mai.** Ce rendez-vous démocratique unique au sein de la Sécurité sociale, qui donne la parole aux territoires ruraux. Présents sur le terrain, les délégués MSA vous accompagnent, défendent vos droits et mènent des actions concrètes pour améliorer la vie locale.

**Un modèle mutualiste unique**

La MSA est la seule caisse de Sécurité sociale à organiser des élections. Ce modèle unique repose sur un principe mutualiste fort : représenter, écouter et défendre les assurés du monde agricole et rural.

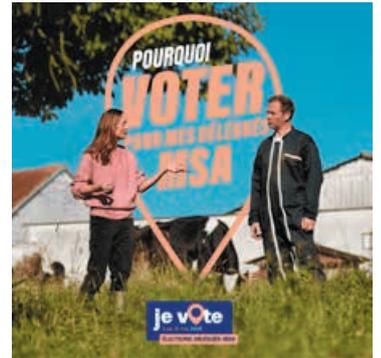
**Des délégués engagés à vos côtés**

Les délégués MSA jouent un rôle essentiel : ils vous accompagnent dans vos démarches administratives, veillent au respect de vos droits et portent vos besoins auprès des décideurs publics. Ils peuvent, par exemple, contribuer à faire évoluer la loi sur des sujets de protection sociale.

**Des actions concrètes sur tout le territoire**

Mais leur engagement va plus loin. Chaque année, près de 2 000 actions sont menées sur le terrain : conférences sur le mal-être agricole, prévention santé, sensibilisation aux risques routiers, spectacles, journées d'information... autant d'initiatives concrètes au service de tous. Les délégués participent aussi à des projets solidaires qui améliorent la vie en milieu rural : création de microcrèches, résidences pour personnes âgées, services de proximité...

**Autant de raisons de voter pour vos délégués MSA et faire vivre la démocratie sociale.**



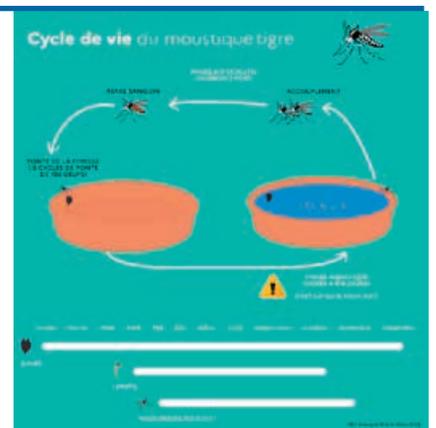
## Moustique Tigre

Le moustique tigre est relativement à l'aise partout. Il se **développe surtout en zone urbaine et péri-urbaine**, près des habitations en ville comme à la campagne, dans les bourgs, quartiers, lotissements...

Son caractère «anthropophile» [qui aime les lieux habités par l'homme] explique qu'une fois installé dans une commune ou un département, il est pratiquement impossible de l'éradiquer.

Les moustiques tigres sont dits «exophiles», c'est-à-dire qu'ils **vivent majoritairement à l'extérieur**, mais ils peuvent néanmoins rentrer dans les maisons pour piquer une personne.

Ils se déplacent peu par eux-mêmes au cours de leur vie en raison de leur piètre aptitude au vol. Le moustique tigre **évolue dans un périmètre de 150 mètres autour de son lieu de naissance**. Il réussit à se propager grâce aux transports routiers et ferroviaires.



**C'est pourquoi, si vous remarquez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est né à côté : sur un balcon de votre immeuble, dans votre jardin ou chez votre voisin. Votre action est donc cruciale pour stopper son développement.**

**Comment se développe le moustique tigre ?**

Le moustique tigre adulte **réapparaît chaque année à la fin du printemps**. Avant cela, il a veillé à coloniser les contenants naturels ou artificiels de toutes formes pour constituer sa zone de ponte (son gîte larvaire) parfois même pendant l'hiver : coupelles pour pots de fleur, pneus usagés, jouets, récupérateurs d'eau de pluie, mobiliers de jardin, piscines non entretenues, bâches, etc.).

Il n'a pas forcément besoin de beaucoup d'eau. L'équivalent d'un bouchon peut parfois être suffisant pour que ses larves se développent.

La femelle, après avoir été fécondée, **pond directement sur les parois asséchées de ces contenants susceptibles de se remplir d'eau**.

Une fois au contact de l'eau, au retour des beaux jours, les œufs se développent rapidement : il faut compter environ une semaine pour que les larves prennent une forme adulte.

La femelle peut pondre tous les 12 jours. Elle va en moyenne pondre 5 fois au cours de sa vie (150 œufs par ponte) soit environ 750 œufs au total, ce qui explique la diffusion rapide de ce moustique.



## Résumé du Conseil Mu

### Décisions à prendre

#### 1) Présentation et Approbation du budget primitif 2025

M. Lamarque, conseiller délégué chargé des finances, présente le budget primitif de l'exercice 2025. Ce budget a été préparé collectivement par la commission des finances.

M. le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2025 :

<b>Section de fonctionnement</b>	2 904 064,56 €
<b>Section de d'investissement</b>	2 063 200,00 €
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	4 967 264,56 €

Le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget.

M. le Maire souligne l'important travail des élus avec une forte présence lors des commissions pour un réel exercice démocratique.

(Voir tableaux budget 2025 ci contre)

#### 2) Vote des taux des taxes locales 2025

Bien que considérant la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives de 1,71 % en 2025 par les services de l'État, M. le Maire propose aux conseillers municipaux de maintenir la progression de 1 % des taux de la fiscalité locale, principalement pour faire face à la hausse généralisée des prix, mais également pour permettre à la commune de préserver sa capacité de financement, en évitant aux contribuables locaux de subir de brutales hausses d'impôts périodiquement.

Le Conseil municipal vote à la majorité une augmentation des taxes de 1%.

### Informations

#### 1) DIA (Déclarations d'intention d'aliéner)

Le conseil municipal abandonne son droit de préemption pour les affaires qui lui sont présentées. Cet avis sera transmis au Président de la CdC du Sud Gironde pour validation.

#### 2) Présentation du compte rendu du conseil d'école du 20 mars 2025 par M. BOUCAU

##### 1) Parcours de l'élève

##### a) Point sur les effectifs et prévisions de rentrée 2025

À ce jour, nous comptons 278 élèves pour 12 classes et 1 dispositif ULIS.

Prévisions pour la rentrée 2025, malgré des incertitudes, il n'y aura pas de fermeture de classe pour la rentrée. 263 élèves répartis comme suit :

PS : 30 - MS : 27 - GS : 32 - CP : 30 - CE1 : 33  
CE2 : 39 - CM1 : 34 - CM2 : 38

##### b) Poursuite de scolarité et nouvelles inscriptions

BUDGET 2025			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 Charges à caractère général	766 150,00	R002 Résultat reporté (N-1)	304 961,31
012 Charges de personnel	1 433 700,00	013 atténuation de charges	65 000,00
65 Autres charges de gestion courante	219 250,00	70 produit des services	151 600,00
14 Atténuation de produits	3 000,00	73 impôts et taxes	1 739 222,25
66 Charges financières	37 000,00	74 dotations et participations	587 281,00
67 Charges exceptionnelles	5 500,00	75 autres produits de gestion courante	56 000,00
Opération d'ordre	800,00		
S/total dépenses	2 465 400,00		
Autofinancement	438 664,56		
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 904 064,56</b>	<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>2 904 064,56</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
Opérations	Reste à réaliser 2024 (Financé)	Dépenses votées en 2025	Budget 2025
Remboursement du capital		178 000	178 000
Voirie	477 751	42 940	520 691
Mobilier urbain	14 009	-	14 009
Eclairage public	46 900		46 900
Etudes	32 500		32 500
Matériel	22 895	45 965	68 860
Acquisitions immobilières	125 500	115 000	240 500
Batiments	107 790	86 600	194 390
Cadre de vie	6 210	2 000	8 210
Cimetière	3 120	7 500	10 620
Mairie	8 000	1 500	9 500
Ecole	80 900	525 800	606 700
Reboisement forêt	4 100	2 000	6 100
Equipement sportif et culturel	24 800	4 500	29 300
Restaurant scolaire	8 220	-	8 220
Eglise	59 000	1 000	60 000
Espace culturel	14 500	2 200	16 700
Patrimoine	10 000	-	10 000
Cautionnement	1 280	720	2 000
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>1 047 475</b>	<b>1 015 725</b>	<b>2 063 200</b>

	Taux 2024	Coeff variation	Taux 2025
TFB - Taxe sur le foncier bâti	44,30 %	1 %	44,74 %
TFNB - Taxe sur le foncier non bâti	96,03 %	1 %	96,99 %
TH - Taxe d'habitation	18,48 %	1 %	18,85 %

Un projet de liaison école/collège pour les CM2 est en cours : visite du collège par les CM2 / Les élèves pourront également assister à un cours de musique dans les conditions réelles.

Pour les élèves des autres classes, les familles recevront une proposition de poursuite de scolarité à partir du 4 avril. L'absence de retour vaut pour acceptation. En cas de désaccord, la famille a la possibilité de lancer une procédure d'appel.

Les inscriptions pour les nouveaux inscrits (PS ou autres niveaux) pour la rentrée prochaine ont commencé également. Dans un premier temps, les parents doivent se présenter en mairie.

Une demi-journée d'accueil (de 9h à 11h) pour les futurs élèves de PS est organisée en juin.

La crèche viendra aussi, sur cette même semaine.

#### c) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

- 1<sup>er</sup> recours : Médecin scolaire. La médecine scolaire peut être contactée en cas de trop nombreuses absences pour maladie. Mais également pour venir observer un enfant dans le cas où nous l'interpelons sur un quelconque questionnement.

- 2<sup>ème</sup> recours : Information préoccupante. Une information préoccupante peut être rédigée par la Directrice si l'équipe considère l'enfant en danger ou en risque de danger (santé, sécurité, moralité, éducation, entretien). Dans ce cas, la famille est de suite avertie par la Directrice lors d'un rendez-vous. L'objectif principal étant que cela puisse déboucher sur une aide à la famille. L'information est envoyée à la CRIP 33 (Cellule de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes du Conseil Départemental).

- 3<sup>ème</sup> recours : Signalement, rédigé si l'enfant est en danger grave et immédiat (violences touchement sexuels...) Dans ce cas, l'école n'a pas le droit de parler à la famille. Elle



## municipal du 11 avril 2025

fait remonter directement l'information au Parquet des mineurs du Procureur de la République.

Le rôle de l'école est le recueil la parole et la transmission (le rôle de l'école reste limité).

### **Santé :**

Dépistage visuel des PS par un orthoptiste prévu mais pas d'information à ce jour.

Bilan de santé MS par une puéricultrice de la PMI ont eu lieu les 1<sup>er</sup> et 20 février 2025.

Visite médicale des GS par le médecin scolaire prévue également mais pas d'information à ce jour. Les parents seront informés.

### **II) Projet et vie de l'école**

#### **a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école**

##### **Les projets :**

- Projet lecture aux enfants de la crèche Ribambelle de Toulonne. Les grands (du CE2 au CM2) lisent des livres aux enfants de la crèche tous les jeudis matin. C'est un projet qui prend tout son sens pour la préparation des enfants de crèche à l'entrée à l'école et qui est très motivant pour nos élèves.

- Cycle piscine de 10 séances pour le dispositif ULIS : Transport financé par la mairie. Remerciements à la mairie.

- Prix littéraire : cette année sur le thème de l'égalité. Sélection d'ouvrages par l'équipe enseignante. Les élèves de l'élémentaire voteront pour leur livre préféré afin de connaître celui qui a été le plus apprécié dans chaque cycle. Comme tous les ans, la mairie nous met à disposition tout le matériel de vote (urne + isoloir).

Les élèves de la maternelle effectuent ce vote en classe de façon plus adaptée et appropriée.

- Album commun : présentation du travail et des productions lors de la fête des familles le 13 juin.

- Prix des incorruptibles : sélection d'ouvrages sur le plan national et vote pour le livre préféré.

- Labellisation égalité filles/garçons : visite de la rectrice le 11 mars pour la remise du label : table ronde avec échanges et présentation du projet mis en œuvre dans l'ensemble des classes de l'école. Présentation d'une séance dans la classe de Mme Vergne, référente de l'égalité fille/garçon. Remise du label.

La presse était présente, on peut lire les articles dans Sud-Ouest ou visionner le reportage de la «Grande Édition» sur TV7, du mardi 11 mars.

- Évaluation d'école : rapport transmis. Une équipe externe chargée de l'évaluation se déplacera dans l'école afin de rencontrer les différents acteurs de la communauté éducative : l'ensemble du personnel (enseignant et municipal), les élus, les parents d'élèves. L'équipe d'évaluation s'appuiera

sur le pré-rapport et sur les entretiens pour rédiger un rapport final qui sera présenté lors du dernier conseil d'école.

Réflexion autour du climat scolaire, de l'alliance éducative (lien avec les familles), suivi des élèves... Lien avec le programme Phare qui concerne la lutte contre le harcèlement.

> Programme Phare : atelier de sensibilisation pour les parents afin de leur présenter le programme. Appui des parents délégués qui pourront être un relai pour certaines situations, apporter des réponses aux familles. La question de l'égalité filles/garçons pourra être abordée aussi lors de ces échanges afin de répondre aux éventuelles interrogations des familles.

> Réflexion en cours également autour de la refonte du permis à points qui pourrait être coconstruit avec le personnel municipal, les enseignants et les parents.

##### **Les sorties :**

- Sorties au cinéma au mois de décembre

- 30 janvier : participation à un bal traditionnel à Preignac

- Sorties régulières au bois de Toulonne

- Exposition Clair / Obscur aux Carmes de Langon + Microfolies

- 11 mars / Intervention de la gendarmerie autour du permis internet et permis piéton (intervention à venir).

- 14, 15 et 17 et 18 avril / CROSS de Toulonne et du Sauternais

Nous remercions la mairie pour le prêt de matériel et la mise à disposition des infrastructures de la ville, à savoir les terrains de foot, city-stade, dojo et bois communal. (autofinancé)

- 5 mai / 19 mai et 26 mai : intervention infirmière scolaire. Organisation des interventions de façon à ce que des thèmes différents soient abordés chaque année de la scolarité.

PS : Lavage de mains / MS : hygiène générale / GS : les dents / CP : sommeil, alimentation, hygiène / CE1 : Hygiène / CE2 + CM1 : les écrans, le sommeil / CM2 : la puberté.

Questions de l'EVAR(S) (Éducation à la vie affective et relationnelle) : cette question a fait l'objet d'une inquiétude chez certains parents suite à de nombreuses fausses informations qui circulent sur internet. Comme expliqué dans un mail envoyé à l'ensemble des familles, à l'école primaire, nous abordons la vie affective et relationnelle. (La seconde partie de l'intitulé «et sexuelle» est réservée au collège et au lycée). Les objectifs principaux sont : parler de respect de soi et des autres, de consentement (veux-tu être mon ami pour les maternelles par exemple), d'apprendre à connaître son corps ou encore de parler d'égalité filles/garçons. De plus, nous n'abordons pas les mêmes choses

selon le niveau de classe. Ces programmes (3 séances par an environ) viennent justement apporter des précisions sur ce qui peut être travaillé en fonction de l'âge.

Dans ce cadre, le planning familial interviendra dans les classes de CE1, dates non définies.

Ces interventions ont pour objectifs de :

- Lutter contre les préjugés, les discriminations et les stéréotypes de genre, dans un cadre bienveillant favorisant l'estime de soi.

- Offrir un espace d'échange respectueux autour des thématiques de la vie affective, relationnelle, des violences,

- Fournir des informations clés pour permettre aux enfants de poser des choix éclairés en matière d'épanouissement affectif, en adéquation avec l'âge des enfants et les questions qu'ils se posent

- 6 mai : sortie à Malagar

- 13 mai et 19 mai : APER pour les 2 classes de CM2

- 3 juin : sortie à la médiathèque de Langon

- 5 juin : visite du collège pour les CM2 (attente de confirmation du collège)

- 13 juin : sortie à Villandraut

- 13 juin : fête des familles à partir de 17h30

- 14 juin : kermesse organisée par l'APE.

- 24 juin : zoo de Pessac

- Sortie à Blaye

#### **b) Périscolaire (Mme Laurence Bouffard Douteau)**

Retours positifs des parents. Effectif supérieur à l'année dernière surtout pour la maternelle (équipe renforcée).

Préparation du spectacle du 14 juin (kermesse) pour la mise en valeur des activités du périscolaire (théâtre, chant, danse, acrogym)

Reprise de l'activité nature pour les élémentaires (plantations, potager, biodiversité).

#### **c) APE (Mme Roussel)**

Participation Noël 2000 euros : bus cinéma

Vente de sapins, participation au goûter de Noël

Vente de crêpes qui a bien marché

Participation au Carnaval : confettis et goûter

Dimanche 20 avril : premier jeu de piste œufs de Pâques dans le bois de Toulonne.

Fête des CM2 fin d'année

Fin d'année, le bureau de l'APE sera renouvelé intégralement.

#### **d) DDEN : Parole à M. Duménil**

Présentation du rôle du DDEN : il est en lien avec les inspecteurs de l'éducation nationale, les élus et les parents d'élèves. Il exerce une mission de coordination, de médiation entre les partenaires. Axe de travail principal : le



bien-être des enfants.

M. Duménil félicite l'école pour le fonctionnement collaboratif entre tous les partenaires : école, familles et mairie.

### **III) Fonctionnement de l'école**

#### **Bilan intermédiaire sur la sécurité**

Le second exercice «incendie» est à venir.

L'exercice PPMS «risques majeurs» (isolement, on se caleutre) a également eu lieu le 18 février.

#### **Bilan intermédiaire sur la coopérative scolaire (Mme Goyard)**

Dépense 7 590 euros ; 3 866 euros de sorties (budget bus devient conséquent) ; bénéfiques photos : 2 000 euros ; rentrée coopérative scolaire 1 910 euros.

#### **c) Budgets municipaux et travaux**

Travaux d'été : un recueil des demandes doit être lancé prochainement.

Avancement du projet d'agrandissement : les prix ont explosé et le budget de plus de 800 000 euros au-dessus de ce qui était prévu (total : 2 millions). De plus, toutes les subventions qui étaient prévues ne seront peut-être pas versées.

La mairie ne pourra pas assumer un tel projet donc celui-ci doit être révisé avec l'architecte. Il a déjà été décidé que le local APS va être divisé par 2 et se réalisera sur 5 ans et non pas 4. La construction des deux classes pourrait être reportée en fin de projet.

#### **Questions diverses**

**Question 1 :** serait-il possible de mettre des boîtes à livres dans les 2 cours de récréation ?

Aménagement de la cour en réflexion. Recherche d'idées de coins jeux fixes ou transportables pour créer des zones calmes. À réfléchir avec le lycée des Métiers de Langon.

**Question 2 :** qui s'occupe des panneaux d'affichage ? Affichage libre qui donne sur le parking.

Affichage sous vitrine à l'intérieur de

l'enceinte de l'école : à la fois école / restaurant scolaire et APE. Difficultés pour les affichages APE. Proposition d'installation d'un cadenas à code sur chaque panneau.

**Question 3 :** les photos de classe étaient de mauvaise qualité cette année même celles refaites.

Le photographe a eu un souci avec le logiciel, il a donc dû refaire toutes les photos. Nous sommes en réflexion pour l'année prochaine.

Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 19 juin à 18h15.

#### **3 > Présentation du compte rendu de la dernière Commission Culture de la CdC par Mme DESCLAUX**

- Le Président de la Communauté de communes a souhaité transmettre un message aux membres de la commission concernant la médiation culturelle sur le territoire :

«Dans un contexte où les équilibres sociaux et éducatifs sont plus fragiles que jamais, nous avons la responsabilité collective de maintenir et de renforcer nos actions culturelles. La médiation culturelle, que nous portons depuis plusieurs années, est plus qu'un outil : c'est un engagement politique fort, au service de la cohésion, de l'émancipation et de l'égalité des chances pour tous les habitants de notre territoire.

Grâce à cet engagement, plus de 2 000 élèves ont déjà pu bénéficier de spectacles, d'expositions, d'ateliers artistiques ou encore des ressources numériques de la Micro-Folie (charge financière supportée par la Ville de Langon), cette saison.

Je souhaite que nous engagions ensemble une réflexion sur la mise en place d'un Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CoTEAC) à l'échelle de la Communauté de Communes du Sud Gironde. Ce dispositif structurant permettrait de formaliser un partenariat élargi, de renforcer la démocratisation culturelle, et de développer une offre encore plus riche, cohérente et

accessible pour tous les jeunes, en temps scolaire comme en périscolaire.»

- **Les demandes de subventions** réalisées au titre de l'axe culturel de l'Appel à Projet à destination des associations sont passées en revues. La Commission a validé les demandes et les montants proposés pour les 3 projets éligibles :

- Vers d'autres horizons : pour le salon «du Sang sur la Page» : lien direct avec la Lecture publique (fonctionnement) 1 000 €

- Cap'orn Musique : enseignement musical pour un public d'enfants exclus ou isolés socialement (investissement et fonctionnement) 1 000 €

- Musique arts et loisirs : Enseignement musical sur la commune de Coimères : développement de l'éveil musical (investissement). 500 €.

D'autre part, maintien de la subvention 2024 pour les 3 EVS, la structure d'information jeunesse et le Centre social.

- Actualités du **réseau de lecture publique** et des prochains événements

Obtention et mise en place du Label Ici bébé lit en mars 2025 (valorisation du travail de l'équipe du réseau qui pourra bénéficier à l'ensemble des bibliothèques (formation des agents, fonds documentaire...)).

Participation à la Quinzaine du numérique de Biblio.gironde du 12 au 26 avril : Thème papiers.Machines.

Collaboration avec la médiathèque de Saint Symphorien dans le cadre du Festival du Sang sur la page.

- **Semaine de la petite enfance** sur la thématique de l'année 2025 du Jeu : Le lien entre l'action culturelle et le jeu est rappelé.

- Le **projet d'évènement commun** entre les 3 associations d'enseignement musical doit être reporté en raison de la période de réserve en amont des élections municipales.

## Questions diverses

**M. le MAIRE** rappelle le moment de recueillement en mémoire de Christophe ROY le vendredi 25 avril à 17h30 organisé par le Comité des Œuvres Sociales du personnel communal.

#### **Travaux de voirie**

- Rue des Pins Francs : suite à la déviation mise en place, les chicanes Avenue Saint-Julien ont été positionnées afin de réaliser des tests. Les riverains sont conviés à une réunion d'information le 28 avril. Un comptage sera effectué du 13 au 28 mai.

- De nouveaux stops seront installés Route de la Garonne, à l'angle de la Route du Mourguet.

**Jacques FAVIER** informe de la tenue de la commission urbanisme le jeudi 17 avril à 18h.

**Jacques CATTANEO** relate la réunion avec Enedis / Sdeeg pour la pose de compteurs Linky sur l'éclairage public. 16 postes sont à équiper. Cette opération coûtera 6 000 € à verser auprès d'Enedis et 10 000 € auprès du SDEEG (déduction faite d'une subvention de 30 %). Il est décidé de reporter cette opération. Les devis seront éventuellement réactualisés.

**Jean-René BOUCAU** rappelle le CROSS USEP mardi, jeudi vendredi prochain qui entraînera des restrictions d'accès au bois.

Dans le cadre de la commission environnement, il relate la visite de la station de méthanisation d'Auros.

### Prochains conseils :

**Vendredi 16 mai**

**Vendredi 13 juin**

**Vendredi 11 juillet**

**à 18 h 30**



COS

## TOULENNE

Comité des Oeuvres Sociales  
du personnel communal  
de Toulenn



## VIDE GRENIER

Dimanche 22 Juin 2025

Place de l'Horloge  
de 7h à 18h

Buvette et restauration  
sur place

2 € le mètre linéaire  
payable sur place

Tél : 05.56.63.48.39

THALIE

TOULENNE

SAMEDI 17 MAI 2025

De Brèves

20 H

en brèves...

Par l'Atelier Théâtre

« Les Maxis Thalie »



Espace culturel - Entrée  
Réservations conseillées au 06.74.99.21.08



## Pétanque Loisir Toulennaise

Le samedi 22 mars, l'association a continué son tour des régions culinaires et s'est retrouvée en Alsace pour une soirée choucroute. Un de nos membres natif de cette région nous a cuisiné ce plat traditionnel avec beaucoup de dextérité.

Les parts, plus que généreuses, ont été appréciées par tous.

Notre soirée s'est poursuivie avec une animation de nos deux DJ qui nous ont fait retrouver une deuxième jeunesse et fait danser sur des musiques des années 80 et traditionnelles.

Tout le monde s'est prêté au jeu et peu importe nos douleurs articulaires, nous nous sommes tous amusés.

Les rires ont même à plusieurs reprises couvert la musique.

Nos rencontres conviviales vont continuer puisque déjà le lundi 21 avril, une journée pétanque et un repas omelette de pâques est prévu.

Le samedi 3 mai, se déroulera notre challenge annuel, suite auquel nous partagerons un repas antillais.

À peine un mois plus tard, le mardi 3 juin, nous nous affronterons au mini-golf puis déjeunerons au restaurant avant de finir la journée sur le terrain de pétanque communal !

Si comme nous vous êtes un passionné de pétanque et que vous aimez rire, rejoignez-nous.

Vous pouvez nous contacter soit par mail [petanqueloisirtoulennaise@gmail.com](mailto:petanqueloisirtoulennaise@gmail.com) soit venir directement au terrain les mardis et vendredis après midi, soit par téléphone au 06 48 03 59 96.



## RA.PE.TOU

**La Cavale  
Des rapetou**  
18 MAI 2025  
À TOULENNE

**PROGRAMME**

COURSE 5KM COURSE 10KM  
COURSES ENFANTS MARCHÉ 10 KM

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS : [WWW.CHRONO33.FR](http://WWW.CHRONO33.FR)

RA.PE.TOU  
TOULENNE



## La Bande Son

Pour cette 2<sup>ème</sup> édition qui aura lieu le samedi 3 mai à Langon, ce concert de sortie de résidence se forge une identité et devient "Rock N' Bloom". Le printemps des jeunes rockers de la Bande Sons !

Ce concert viendra clôturer une semaine de travail scénique des ateliers Musiques Actuelles Amplifiées de l'association La Bande Sons.

Ce sont 4 ateliers composés de jeunes ados à jeunes adultes qui travaillent toute l'année à parfaire un répertoire à tendance pop/rock, tout en découvrant les valeurs liées au travail de groupe : respect, écoute, partage.

Grâce à une étroite collaboration avec la municipalité de Langon et le Centre Culturel des Carmes, nous offrons à ces 4 groupes l'opportunité de travailler sur une vraie scène professionnelle les aspects visuels et scéniques du concert qu'ils vont vous offrir.

Chaque groupe aura travaillé pendant une journée sur la scène pour vous présenter un spectacle le plus abouti possible. Ils y mettront toute leur énergie et leur passion ! Vous découvrirez donc leur version toute personnelle des grands classiques du répertoire pop/rock ainsi que des morceaux plus récents tendant vers l'électro.

Ce concert sera précédé d'un «Before» à partir de 18 h dans le hall d'accueil du centre culturel des Carmes au cours duquel vous pourrez écouter des ateliers plus «acoustiques», comme la chorale et l'atelier jazz. Une buvette et de la petite restauration vous sera proposée afin de profiter de l'ensemble de la soirée.

Nous souhaitons vous accueillir nombreuses et nombreux pour partager leur passion musicale !

Petit bonus ! La surprise musicale des «profs» de la Bande Sons viendra clôturer le spectacle.

**Billetterie sur HelloAsso**

## ATPH

### UN CONCERT RENAISSANCE À TOULENNE

L'Association Toulennaise Patrimoine Histoire et le Centre de Musique Ancienne de Sauternes proposent un concert autour de la musique de la Renaissance le dimanche 18 mai 2025 à 17 h dans le délicat écrin de l'église Saint-Saturnin.

Cette musique repose sur un triptyque orgue, chant et flûtes mis en valeur par l'Ensemble de flûtes à bec du C.M.A. et de Céline Daudin flûte solo, par François Xavier Lacroux à la direction et à l'orgue et par la superbe voix de Barbara Bajor, à la faveur d'un dialogue apaisant et coloré.

**Infos et réservations : 07 82 92 01 33**  
**atph.toulennaise@gmail.com**

**Entrée : 15 € - 12 € pour les membres d'A.T.P.H.**

**Billetterie sur place (C.B. acceptée)**

## Concert à Toulennaise

*Douce Mémoire*  
polyphonies de la Renaissance

Ensemble de flûtes Renaissance  
du Centre de Musique Ancienne Sauternes  
Barbara Bajor, soprano

**dim. 18 mai**  
**17h00**

Entrée : 15 € / 12 €  
(membres ATPH)  
billetterie sur place

## église St-Saturnin

infos et réservations : 07 82 92 01 33  
**atph.toulennaise@gmail.com**

**«Tous les articles et photos destinés à la publication devront nous parvenir avant le 21 de chaque mois. Courriel : communication@mairie-toulennaise.fr»**